Réunion relative à la filière apicole au sein du RFSA  **6 octobre matin de 10h à 12h à l’Anses, bâtiment Copernic – Salle Cuvier – 14 rue Pierre et Marie Curie Maisons-Alfort**

## Participants :

*ORAND Jean-Pierre [*[*mailto:Jean-Pierre.ORAND@anses.fr*](mailto:Jean-Pierre.ORAND@anses.fr)*] – Dir ANMV   
DEMAY Flore <*[*flore.demay@anses.fr*](mailto:flore.demay@anses.fr)*>ANMV– bureau de la surveillance du marché – en charge de la disponibilité des MV*

*THIERY Richard <*[*Richard.THIERY@anses.fr*](mailto:Richard.THIERY@anses.fr)*>; directeur ANSES Sofia*

*FRANCO Stéphanie* [*stephanie.franco@anses.fr*](mailto:stephanie.franco@anses.fr) *Sophia – responsable du LNR*

*HUNAULT Jean-Louis RFSA Secrétaire <*[*jl.hunault@simv.org*](mailto:jl.hunault@simv.org)*> SIMV*

*Massard Raphaèle SIMV Pte GT Abeilles*

*ADAM Cécile MAAF DGAL* [*cecile.adam1@agriculture.gouv.fr*](mailto:cecile.adam1@agriculture.gouv.fr)– bureau de la pharmacie

*Fayçal Meziani MAAF Référend national abeilles*

Historique

GT 1 du RFSA a pour objet : étude des gaps thérapeutiques

* Un GT du RFSA piloté par GDS France a travaillé le dossier (suite aux récriminations des apiculteurs sur la sensibilité) : Plusieurs réunions ont eu lieu sur l’étude des Pb de **résistance aux MV de lutte contre les varroas** en 2013 principalement (et les discussions ont portés sur les protocoles des études terrains de monitoring de l’efficacité).
* Etudes de suivi de l’efficacité co-financées par l’agriculture par l’UE et les laboratoires (protocole toujours utilisé par la FNOSAD)
  + Etudes FNOSAD financée par les laboratoires (en donnant des produits / financement des études).
  + Sont faites de manière volontaire mais sur une base « amateur ». Peuvent être scientifiquement critiquables mais ont le mérite d’exister.
  + Le journal de la FNOSAD publie les résultats, les laboratoires reçoivent leurs résultats bruts sur leurs molécules. Le SIMV partagera les données avec l’ANMV (compilations derniers articles LSA et données brutes à disposition)

Des questions devront être traitées :

* La FNOSAD respecte-t-il le protocole ?
* Les résultats sont-ils scientifiquement valables ?

Action : consultation des membres du SIMV pour faire remonter les résultats disponibles.

## Actuellement,

1/ L’ANSES Sofia a le projet de travailler sur ce dossier (volet moléculaire) mais n’a pas obtenu les financements France AgriMer demandés.

2/ France Agrimer finance des projets apicoles relatifs à

* La formation
* L’expérimentation (pas de financement actuellement des monitoring d’efficacité)

#### 3/ Plan développement durable PDD :

* Manque de disponibilité
* PDA 1 : constat de 4 MV dans la liste --> Un objectif clé du PDD était d’augmenter l’offre.

A ce jour, 10 MV sont désormais disponible au lieu de 4 au début du plan. La DGAL considère comme un succès même si les principes actifs restent essentiellement dans les 3 molécules anciennes.

Suites : depuis le nouveau Gouvernement F Gester est en retrait de sa mission.

4/ CNOPSAV apicole

Existence d’un CNOPSAV apicole rapportant directement au CNOPSAV central (sans implication du CNOPSAV santé animale).

Varroa est une priorité de ce groupe de travail dont ne font parties ni le SIMV ni l’ANMV.

Priorité de travail : mise en place d’une stratégie nationale Varroa qui serait confiée à GDS/ FNOSAD.

Dans les actions de ce plan :

* Discussion du statut de la Varroase : refus des acteurs de la filière de passer en catégorie avec obligation de traiter.
* Travail sur un plan multi-facettes (non communiqué actuellement).

Prochaine réunion le 26 octobre – le SIMV a demandé à la DGAL d’être partie prenante. En attente de réponse

JPO ANMV réagit vivement :

* Pas de déclaration de pharmaco / alors que tout le monde dit que ces MV ne sont pas efficaces.
* Ne pas associer l’ANMV est une erreur selon lui.
* La FNOSAD pilote mais selon lui la base scientifique est toujours attendue (pas de réelle réponse sur l’existence ou non d’un pb de sensibilité des produits disponibles)
* Donc statut quo de la filière depuis le problème du RFSA.

RMA SIMV :

* Explication de la difficulté de disponibilité du MV : recherche d’un acaricide qui ne soit pas un insecticide ce qui est nécessaire en raison de la proximité du pathogène avec l’abeilles
* 10 AMM pour la santé des abeilles dont 6 récentes mais ne sont pas tous disponibles. Des MV – avec AMM - ont été retirés dans le passé par manque de vente !
* Le constat :
* Besoin de formation majeur des apiculteurs : présence de diagnostic du varroa, etc.
* Besoin de voir le contexte : qu’est-ce qu’un MV, qu’elles sont les meilleures pratiques, etc…Qu’est-ce la pharmacovigilance…
* Besoin d’aller voir ailleurs ce qui se passe.

Fayçal Meziani

* **Problème du coût** du MV souvent remonté par la filière
* Coût par colonie et par an env 3-4€ très supérieurs aux produits sans AMM.
* Sont-ils utilisés correctement ?
* Quelles sont les études qui objective ces couts ?

RM : Attention les utilisations de MV hors AMM ont 20% de mortalité de plus.

Ccl : attente du prochain CNOPSAV pour définir si le RFSA doit reformer un GT apicole. Le souhait est de ne pas faire doublon mais néanmoins de pouvoir avoir tous les acteurs de la filière représentés dans une institution.

#### 5/ Actions de police sanitaire

L. Demay : action en 2016-2017 de l’ANMV

- publicité / vente sur @ : allégation thérapeutique

- 15 mises en demeure

- 2 suspensions de mise en marché (contentieux en cours)

Connaissance par l’ANMV de commercialisation de ces produits à tout va (jardinerie etc…) mais manque de ressources pour poursuivre les contrevenants. Action uniquement sur plainte.

Récemment la DGAL a demandé à la FNOSAD de retirer une fiche du leur site internet faisant l’éloge de Taktic.

Rem : besoin de « nettoyer » la filière de distribution du MV également (le cas de la société Apinov a été évoqué : distributeur de Vita alors que la société n’est pas un exploitant du MV)

#### 6/ statut & prescription des MV en France

Avis de l’ANMV lié à la nécessité de cohérence entre le statut des différents produits à base du même actif 🡪 sera suivi d’un arrêté du ministère de l’apiculture.

Néanmoins, le contexte Fipronil a repoussé la publication de l’arrêté.   
Le sujet sera étudié plus tard par le CNOPSAV (pas à l’ODJ du 26 oct)

Nécessité de communication à la filière mise en avant pour faire comprendre les motivations et les conséquences.

#### 7/ Formation de la filière

Groupe de travail en cours pour construire les supports nationaux pour promouvoir les bonnes pratiques d’utilisation du MV – financé par France Agrimer (leader : Samuel Boucher)

* Action JLH pour se faire communiquer par Samuel Boucher ou Christophe Brard.

BILAN

Le RFSA ne se mettra en œuvre que si le GT du CNOPSAV :

* laisse des dossiers pendants
* Ou n’intègre pas l’ANMV et le SIMV